

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Table des matières

1. Objet et domaine d'application	2
2- Références	3
4 Responsabilités	9
5. Description :	15
ANNEXES	16

Annexes 1 : Récapitulatif de la procédure

Annexe 2: Liste des documents externe

Annexe 3 : Feuille des modifications

Annexe 4 : Liste de distribution


REVISION N°: 001 - Copie 01 sur 02

MODIFICACION: OUI NON

(Joindre en Annexe des modifications effectuées)

Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :
Signature :	Signature :	Signature :



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Date:	Date:	Date:
-------	-------	-------

1. Objet et domaine d'application


La présente procédure concerne domaine des relations avec l'environnement socio-économique, dont l'impact de l'institution est primordial pour mesurer son rayonnement qui est un paramètre de qualité très important.

Les mondes universitaire et socio-économique (ou monde du travail) ont souvent été considérés comme deux mondes très différents ; l'un se focalisant sur la recherche scientifique fondamentale, dénuée de toute application pratique, l'autre se cantonnant à des activités de production. Cette séparation ne peut être que préjudiciable aux deux mondes, de ce fait la complémentarité est vitale pour le développement des deux secteurs. L'université disposant de compétences académiques et techniques peut apporter un soutien scientifique et technique pour le monde socioéconomique. Par ailleurs, l'université/école supérieure est appelée à être à l'écoute dans la mesure de ses moyens et compétences en termes de formation de la ressource humaine, du consulting, etc. Le monde socioéconomique peut de son côté, constituer un champ d'application aux travaux de l'université et orienter cette dernière vers une recherche appliquée apportant une valeur ajoutée à l'entreprise ou la société et à l'établissement universitaire. Cette valeur ajoutée peut être traduite en termes de renom, position sociale et la valorisation des travaux de l'établissement universitaire ou même par le financement des travaux de recherche et recrutement des diplômés. Avec l'évolution du milieu professionnel, le besoin de professionnalisation de la formation est plus que nécessaire afin de permettre une intégration rapide et fluide du diplômé dans le monde du travail en adéquation avec les besoins de ce dernier.

Les objectifs de cette démarche sont :

- Encourager les écoles à coopérer davantage avec le milieu socioprofessionnel ;



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

- Aller vers une prise de conscience que l'école ne doit pas assurer seulement la formation de l'étudiant mais qu'elle est responsable de son devenir et du devenir du milieu dans lequel il évoluera ;
- Donner à l'étudiant les compétences qui peuvent lui permettre d'être créateur d'emplois en maîtrisant les outils et démarches utilisés par le milieu socioéconomique ;
- Bénéficier du savoir-faire du milieu socioprofessionnel afin d'élaborer les matrices de compétences qui piloteront la mise au point des plans d'études ;
- Valoriser les résultats de recherche et orienter cette dernière vers une recherche appliquée ayant plus de valeur ajoutée ;
- Encourager les acteurs du milieu socioprofessionnel à s'adresser davantage aux universités/écoles pour contribuer au profil du modèle de formation en harmonie avec leurs besoins et de profiter du niveau d'expertise de l'institution universitaire ;
- Profiter du modèle " Know-how" d'évolution technologique des universités/écoles qui permettront au milieu socioéconomique d'être en évolution plus globale que celle orientée seulement sur ces propres objectifs ; les universitaires sont plus adaptés à avancer théoriquement que technologiquement ;
- Contribuer à la prise de conscience de l'ESE (Environnement Socio-économiques) afin de solliciter plus l'expertise des universités/écoles, afin d'ouvrir de nouvelles pistes d'évolution techniques et professionnelles.


Ce domaine se subdivise en plusieurs champs :

1. Champ : S1- Participation au développement des collectivités locales
2. Champ : S2- Relation avec les entreprises
3. Champ : S3- Recherche et développement
4. Champ : S4- Formation et suivi

2- Références

- Référentiel National de la CIAQUES version 2016
- Règlement intérieur de l'établissement.



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

- Décret exécutif N° 16-176 du 14/06/2016 fixant le statut type de l'école supérieure hors université.
- Décret exécutif n° 13-306 du 31/08/2013 portant organisation de stages pratiques et en milieu professionnel et l'intention des étudiants.
- Loi n° 99-05 du 04/04/1999, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.
- Décret exécutif n° 05-217 du 6 Joumada El Oula 1426 correspondant au 13 juin 2005 fixant les modalités d'application de l'article 42 de la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur
- Loi n° 08-06 du 16 Safar 1429 correspondant au 23 février 2008 modifiant et complétant la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.
- Décret exécutif n° 13-77 du 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Décret exécutif n° 13-81 du 30 janvier 2013 fixant les missions et l'organisation de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique.
- Décret exécutif n° 03-78 du 25 février 2003 portant statut-type des pépinières d'entreprises.
- Décret exécutif n°04-91 du 24 mars 2004, relatif à la mise en place de l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (A.N.P.T).
- Décret exécutif n° 13-306 du 31 aout 2013 portant l'organisation de stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.
- Décret exécutif n° 14-85 du 20 février 2014 :



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

- modifiant le décret exécutif n°13-306 du 31 Aout 2013 portant organisation des stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.
- Arrêté interministériel du 25 février 2018 fixant l'organisation administrative de l'école supérieure et la nature des services techniques et leur organisation.

3. Définitions et Abréviations

Les termes suivants sont utilisés dans ce document :

Environnement socio-économique :



L'environnement socio-économique est un terme large qui décrit l'ensemble des acteurs du domaine économique (Entreprises, offices professionnelles, administrations...) en résumé l'ensemble des acteurs qui recrutent et génèrent de la richesse ou même régule le milieu économique. L'aspect social est intimement lié au premier, il englobe l'ensemble des acteurs qui influence la vie sociale et sociétale de l'individu, que ce soit les organisations socio-professionnelles (syndicats...etc) , des administrations et entités publiques (caisses d'assurance, mutuelles, administrations liées aux aspects socio...etc. L'environnement socio-économique est donc l'ensemble des aspects et entités qui favorisent l'épanouissement professionnel et social de l'individu.

Valorisation des résultats de recherche

C'est une activité qui consiste à donner aux résultats de recherche une valeur ajoutée à travers le secteur professionnel. Elle constitue une fonction reconnue de l'université/école dans le cadre des systèmes d'innovation.

Stage professionnel



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Il correspond à une période d'apprentissage en milieu professionnel qui permettra au futur diplômé de comprendre le fonctionnement de l'entreprise (ou l'établissement professionnel) et de consolider ses connaissances théoriques par des notions pratiques, afin de s'intégrer rapidement et efficacement dans le secteur professionnel ultérieurement.

Carnet de stage

C'est un carnet de suivi des stages en milieu professionnel de l'étudiant. Il renferme l'ensemble des informations concernant le déroulement des stages ainsi que les remarques et suggestions du maître de stage (le professionnel).

Convention de stage

C'est un contrat entre le professionnel et l'école afin d'encadrer le stage de l'étudiant réglementairement.

Partenaires socioéconomiques


Ils représentent les étudiants, les diplômés (Alumni), les enseignants et les représentants du secteur socioéconomique.

Brevet d'invention

Il correspond à un document officiel qui constitue un outil juridique permettant de protéger les résultats de recherche. L'élément de « la protection des résultats de la recherche » est le fondement même de la création du document.

Start-up



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

Une Start-up ou « Jeune pousse » décrit une jeune entreprise de haute technologie qui présente un potentiel important de croissance. Le terme vient de l'anglais *start* (démarrer) et *up* (pour montrer le potentiel de croissance). « *A startup is a temporary organization designed to search for a repeatable and scalable business model* ». Steve Blank.

Incubateur d'entreprise

C'est un accélérateur de startup, soit une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprise. L'incubateur peut apporter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement lors des premières étapes de la vie de l'entreprise. L'incubateur s'adresse à des sociétés très jeunes ou encore en création et leur propose un ensemble de services adaptés.

Porteur de projet

C'est une personne physique souhaitant créer, développer ou reprendre une activité entrepreneuriale. Autrement dit, c'est un entrepreneur.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans ce document :

AD-Ecole : Association des Diplômés de l'école.

AD-Ecole : Association des diplômés de l'école.

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit


ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

BLEU/E : Bureau de liaison entreprise – université\école.

CA : Conseil d'administration.

CSD : Comité scientifique de département.

CSE : Conseil scientifique de l'école.

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

D_DAFDRSDTIPE : Directeur adjoint chargée de la formation doctorale, de la recherche scientifique et du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.

DAEDFC : Direction Adjointe des Enseignements, Diplômes et Formation continue .

DAFDRSDTIPE La direction adjointe chargée de la formation doctorale, de la recherche scientifique et du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.

DGRSDT : Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique.

Dir : Directeur de l'école.

Dir. Biblio : Directeur /Conservateur de la bibliothèque.

Dir.Lab : Directeur du laboratoire de recherche.

Editeur Chef : Editeur en chef de la revue de l'établissement.

LR : Laboratoire de Recherche.

ME : Maison de l'entrepreneuriat

MFE : Mémoire de fin d'étude.

MOOC: Massive open online courses.


OE : Observatoire de l'emploi.

PAPS ESRS : programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

PNR : Programme National de Recherche

RD : Recherche et développement.

RELEX : Direction adjointe chargée des systèmes d'information et de communication et des relations extérieurs.

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

4 Responsabilités

Le directeur de l'école

- Il représente l'école en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- Il passe tout marché, convention, contrat et accord dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Il prend toute mesure propre à améliorer les activités pédagogiques et scientifiques de l'école ;
- Le directeur porte à la connaissance du conseil d'administration les avis et les recommandations du conseil scientifique.

Le Responsable Assurance-Qualité RAQ:


- Coordonne la cellule d'Assurance-Qualité de l'école
- Responsable de l'implémentation du système Qualité
- Maintien et amélioration du système qualité de l'école

Le conseil d'administration (CA) :

Il délibère sur :

- Le projet d'établissement ;
- Les plans de développement de l'école ;
- Les propositions de programmation des actions de formation et de recherche ;
- Les propositions de programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

- Le bilan annuel de la formation et de la recherche ;
- Les projets de création de filiales et de prises de participation ;
- Les accords de partenariat avec l'ensemble des secteurs socio-économiques ;
- Le rapport annuel d'activités présenté par le directeur.

Le conseil scientifique de l'école (CSE) :

Le CSE est un organe consultatif qui émet des avis et recommandations sur :

- Le projet d'établissement ;
- Les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- Les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- Les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- Les actions de valorisation d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- Les actions relatives à l'innovation, à la veille, au transfert de technologie et à l'entrepreneuriat ;
- Les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité de l'enseignement ;

Le directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique et du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat (DAFDRSDTIPE) :

Il est chargé de :

- Suivre les activités de recherche des laboratoires et des unités de recherche avec les départements ;
- Mener toute action de valorisation des résultats de la recherche ;
- Collecter et diffuser les informations sur les activités de recherche menées par l'école ;

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

- Répondre aux besoins des entreprises et des institutions nationales en matière de recherche scientifique et de développement technologique ;
- Encourager le développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Le directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures (RELEX) :


Il est chargé de :

- Concevoir et réaliser les supports de communication (bulletin de l'école, sites web, etc.) ;
- Encourager l'accompagnement des étudiants dans les cursus professionnels ;
- Promouvoir les relations de l'école avec son environnement socio-économique et initier des programmes de partenariat.

Bureau de liaison entre l'environnement socioéconomique et l'université/école (BLEU/E) :

Il travaille sous la houlette de la maison de l'entrepreneuriat, le BLEU/E a été lancé à l'issue du programme PAPS ESRS dans la partie qui concerne le rapprochement des établissements universitaire au monde professionnel ; ses missions principales sont de:


- Rapprocher l'école/université de l'environnement socioéconomique ;
- Recenser les besoins des professionnels en termes de solutions innovantes ;
- Promouvoir les produits innovants de l'université/école auprès des professionnels ;
- Contribuer à l'effort de placement professionnel des diplômés ;
- Collecter des subventions et des fonds pour financer les projets de recherche.

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

Maison de l'entrepreneuriat :

La maison d'entrepreneuriat permettra de doter les étudiants porteurs de projets innovants de l'esprit entrepreneurial, de les former à la gestion d'entreprise, de les soutenir dans les premières étapes de création, et de valoriser en actions concrètes de développement les résultats de la recherche scientifique capitalisés par l'école. Elle vulgarise l'esprit entrepreneuriat au sein de l'établissement à travers divers formations orientées vers la création d'entreprises au profit de l'ensemble des étudiants. L'organisation de la maison d'entrepreneuriat est indiquée dans la figure ci-dessus (Figure.1.). Les missions principales de la maison de l'entrepreneuriat sont de :

- Sensibiliser les étudiants à la culture et l'esprit entrepreneurial pour une meilleure insertion professionnelle et la création d'entreprises ;
- Faire connaître les différents dispositifs pour faciliter et aider à la création de l'entreprise ;
- Assurer un accompagnement des projets d'étudiants (porteurs de projet) pour mettre en œuvre leurs idées entrepreneuriales ;
- Former à l'entrepreneuriat et assurer des formations en matières de gestion, GRH, comptabilité, et tous les domaines d'intérêts ;
- Contribuer à mettre en œuvre la politique nationale de création d'entreprises innovantes, compétitives et créatives ;
- Travailler en coordination avec les parties prenantes de création d'entreprises (ANSEJ, ANGEM, Professionnels,) pour assurer l'accompagnement adéquat au porteur de projet et à tout étudiant désireux d'entamer une carrière d'entrepreneuriat.

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

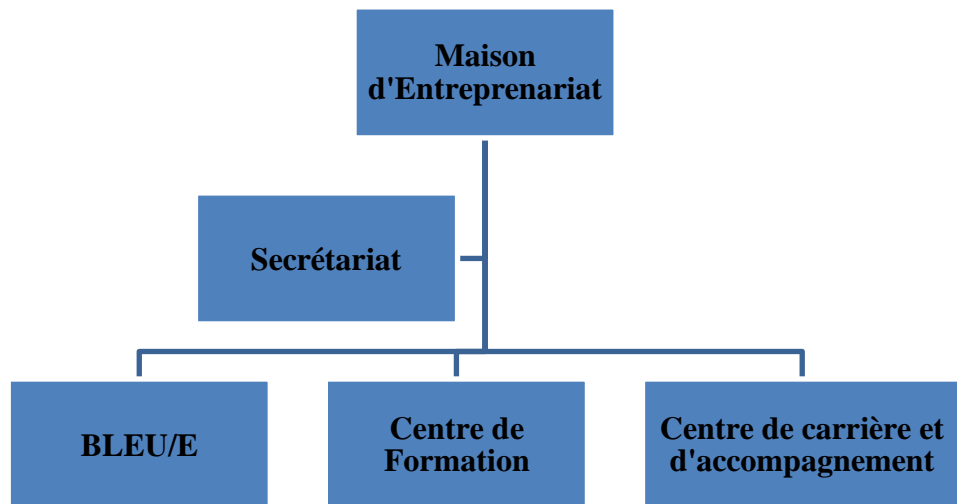




Fig. 1 : Organigramme de la Maison d'entrepreneuriat

Centre de Formation :

Il fait partie de la maison d'entrepreneuriat et s'occupe de la formation des étudiants en général et des porteurs de projets en particulier, afin qu'ils acquièrent les connaissances et compétences leur permettant de lancer leurs entreprises.

Centre de carrière et d'accompagnement :

Faisant partie de la maison d'entrepreneuriat, ce centre a pour mission d'accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches de création d'entreprises tant sur les aspects techniques qu'administratifs et financiers. Cette phase dite « couveuse » se déroule avant que l'incubateur d'entreprise ne prenne le relai.

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Incubateur d'entreprise :

Les incubateurs d'entreprise hébergés à l'université/école ont été lancés après la promulgation en 2013 des textes réglementaires sur les prérogatives du ministère de l'enseignement supérieur qui traitent de l'installation et l'accompagnement des incubateurs dans les établissements d'enseignement supérieur.



L'incubateur prendra le relais de la maison de l'entrepreneuriat qui a préparé les porteurs de projets pour le lancement de leurs entreprises, l'incubateur peut aussi prendre en charge des porteurs de projets en dehors de l'établissement si leur idée projet concorde avec les compétences et le domaine de formation et de recherche de l'école (ou l'université). Les principales missions de cette structure sont les suivantes :

- Accompagnement des porteurs de projets dans toutes les phases d'incubation, en collaboration avec la maison de l'entrepreneuriat ;
- Fourniture des locaux et toute la logistique de travail nécessaire au lancement de l'entreprise ;
- Fourniture d'un fond de roulement pour le lancement des idées projets et accompagnement du porteur de projet dans la quête de financement ;
- Garantie au porteur de projet d'un appui technique dans la phase de prototypage.

- Observatoire de l'emploi :

C'est une cellule de veille en rapport avec l'employabilités des diplômés, ses missions étant :


- Le suivi des diplômés dans leur milieu professionnel ;

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

- L'élaboration et mise à jour de la base de données concernant les diplômés et les employeurs ;
 - L'élaboration des statistiques concernant l'insertion professionnelle ;
 - La collecte des retours (feedbacks) des diplômés et des employeurs et leur transmission aux instances pédagogiques et scientifiques ;
 - La facilitation de l'insertion professionnelle des diplômés.
- **MOOC (Massive Open Online Courses)** : c'est un type ouvert de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participants. Les participants aux cours, enseignants et stagiaires sont dispersés géographiquement et communiquent uniquement par internet.

5. Description :

La relation de l'établissement avec le secteur socio-économique doit être une relation gagnant-gagnant, où le secteur professionnel trouve du personnel hautement qualifié, à jour en terme d'innovation et de technologie et ayant une grande capacité d'insertion et d'adaptation. L'établissement d'enseignement supérieur quant à lui ; trouve dans le secteur professionnel un milieu favorable pour actualiser ces programmes de formation sur la base des besoins exprimés, un chantier pour expérimenter et appliquer les thématiques de recherche afin de mieux valoriser et développer ces compétences en termes de recherche et développement, et aussi un consommateur non seulement des produits de recherche mais surtout des produits de formation.

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Le secteur professionnel peut et doit aussi financer des activités de l'établissement ayant un objectif commun.

Les procédures décrites ci-après, basée sur le référentiel national d'assurance qualité, vise à dynamiser l'implication du secteur professionnel dans l'université et vice versa, ainsi que garantir un produit de formation et/ou de recherche qui répondent aux besoins locaux et nationaux de l'environnement socio-économique, et contribue à l'essor économique du pays.

ANNEXES

Annexe 1

Description de la procédure

Champ S1 : Participation au développement des collectivités locales

Code	Critère	Description des procédures	Responsable	résultats /Preuves
<i>Ref.S11 : L'institution offre des formations qui répondent au développement local.</i>				
S111	La formation est en conformité avec la politique régionale.	-Etablissement d'une stratégie de formation en fonction de la vocation de la région et de l'établissement de formation.	CA DAEDFC OE	- Synthèse de la stratégie de formation. - Bilan de l'OE

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> -Etude des statistiques d'employabilité. -Etablissement de plans de formation en concertation avec les opérateurs économiques locaux. 		<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'établissement (Volet formation et développement local) -Statistiques d'employabilité -PV CA -Plan d'études
<p>S112</p>	<p>Il existe un lien entre l'institution et le milieu socioprofessionnel local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etablissement de conventions de stages -Renforcement de la participation des professionnels aux activités pédagogiques. -Encouragement du co encadrement des mémoires de fin d'études Renforcement du partenariat avec le secteur socioprofessionnel dans le cadre des projets de recherche en commun -Organisation en commun de manifestations scientifiques (Forums, séminaires,...) 	<p>DAEDFC Département RELEX DAFDRSDT PE LR</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan du service des stages. -Bilan annuel de la DAEDFC. -Ratio des MFE co-encadrés par des professionnels. -Ratio du volume de face à face d'intervenants de professionnel dans la pédagogie -Bilan du RELEX -Nombre de convention de recherche avec les partenaire économique -Bilans des manifestations scientifiques organisées avec les entreprises Journées Ecole/entreprises réalisées.

S12 :L'institution contribue à l'insertion professionnelle de son produit.



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

S121	Liens avec les partenaires économiques locaux et régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> -Etablissement d'une base de données mise à jour continuellement, des opérateurs économiques, administrations, offices et agences..., locales, régionales et nationales -Soutien aux stages professionnels locaux et régionaux. -Etablissement de conventions avec les organes socioprofessionnels locaux et régionaux (organisations patronales, professionnelles ...). 	<p>DAEDFC RELEX</p> <p>AD-Ecole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la DAEDFC (stages). - Répartition géographiques des stages. - Base de données des opérateurs professionnels - Nombre de conventions signées avec les opérateurs économiques locaux et régionaux.
S122	Insertion du produit au sein des partenaires sociaux-économiques (débouchés).	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un bureau de l'observation de l'emploi - Mise à jour régulière de la base de données de l'employabilité - Mise en œuvre d'une plateforme numérique d'offres/demandes d'emplois. - Elaboration d'une stratégie d'insertion professionnelle par le biais de l'observatoire de l'emploi. - Facilitation du parrainage par les opérateurs économiques des étudiants/entrepreneurs par le biais de la maison de l'entrepreneuriat (centre de carrière et d'accompagnement). - Organisation annuelle d'un forum d'emplois Ecole/Employeurs. - Participation aux salons d'emplois régionaux et nationaux. 	<p>Direc RELEX OE ME</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décision de création de l'OE. - Décision de création de la maison de l'entrepreneuriat. - Bilan de l'OE (base de données, recrutements). - Bilan de la Maison de l'entrepreneuriat. - Ratio des diplômés recrutés par les dispositifs d'insertion professionnelle de l'école. - Ratio des diplômés recrutés dans des salons de recrutements et professionnels. - Bilan RELEX (Forums, salons de recrutements ...etc).

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

		<p>- Création d'une association des diplômés de l'école.</p>		<p>- Pv des réunions avec les opérateurs économiques - Bilan d'activité de l'AD-Ecole</p>
<p>Réf S13 <i>L'institution organise des formations continues pour les besoins locaux.</i></p>				
<p>S131</p>	<p>L'institution développe une formation continue pour les entreprises locales</p>	<p>- Elaboration d'une stratégie de formation continue. - Prospection et sondage pour cerner les besoins de formation des entreprises locales- Elaboration d'un catalogue d'offres de formations. - Adaptation des formations aux tissus économique locale- Mise en place de formations spécialisées (ou à la carte) au profit des professionnels (proposition des PGS,...).</p>	<p>Directeur DAEDFC CA</p>	<p>- Synthèse de la stratégie de Formation continue. - Projet d'établissement (Volet formation continue). - Résultats des campagnes de prospection et sondage en terme de besoins de formation des acteurs économiques locaux - Listing des offres de formation destinées aux tissu économique locale</p>

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

				<ul style="list-style-type: none"> - Catalogue des offres de formation. - Nombre de sessions de formation organisées avec PV d'évaluation. - Nombre de stagiaires formés. - Bilan DAEDFC (FC). - Arrêtés de lancement des formations spécialisées (PGS).
<p>Réf S14 L'institution participe à la prise en charge des problématiques locales.</p>				
<p>S141</p>	<p>L'institution développe des programmes de recherche au niveau local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Encouragement de MFE en rapport avec les problèmes de développement local et régional. -Proposition des programmes de recherche en liaison avec les problèmes de développement local et régional -Organisation des manifestations scientifiques en rapport avec les problèmes de développement local et régional. -Sensibilisation des entreprises aux problèmes de développement local et régional, et leurs implications dans les activités lancées par l'école. -En cas de besoin, envoi d'offres de service aux partenaires locaux, dans le cadre des activités extra pédagogiques 	<p>DAEDFC RELEX DAFDRSDTI PE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio de MFE et Master réalisés en co-encadrement avec le secteur économique. - Ratio des projets de recherche avec des partenaires locaux. - Ratio de nombre de thèse en entreprise. -Conventions de recherche et consulting. - Listing des projets à impact socioéconomique.




	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Champ S2 : Relation avec les entreprises

<p>Réf S21 Les offres de formation de l'institution correspondent aux besoins des entreprises.</p>				
<p>S211</p>	<p>Offres de formation en conformité avec les besoins des entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de sondages et d'enquêtes sur les compétences et qualifications exigées par le milieu professionnel. - Exploitation des feedbacks des maîtres de stages et employeurs et du livret de stage des étudiants. - Etablissement d'une stratégie de formation en prenant en considération les besoins des opérateurs économiques -Réalisation d'études statistiques d'employabilité. -Mise en place du BLEU/E .Renforcement des liens de collaboration avec l'AD-Ecole et professionnels -Mise à contribution des opérateurs économiques dans l'élaboration des programmes de formation 	<p>DAEDFC Département</p> <p>CSD OE BLEU/E</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Synthèses des enquêtes de terrain et feedback des partenaires économiques. -PV des CF et CSD. -Bilans de l'OE et du BLEU/E. -Bilan de l'AD-Ecole
<p>Réf S22 :L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises.</p>				

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

<p>S221</p>	<p><i>Existence d'une politique de formation et de recyclage destinée à l'entreprise.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etablissement d'une stratégie de formation continue en concertation avec le secteur socioprofessionnel. -Préparation d'un catalogue d'offres de formations destiné aux professionnels. -Envoi d'offres de services au profit du secteur professionnel. -Répondre aux sollicitations de formation à la carte. -Exploitation des feedbacks des formations dispensées. -Exploitation des réponses aux questionnaires transmis aux DRH des partenaires professionnels. -Mise en place une plateforme MOOC pour les formations à distance. -Précision dans les conventions l'article formation 	<p>CA Dir.Ecole DAEDFC RELEX</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Projet d'établissement -Plan d'action de la Formation continue. -Catalogue des formations continues -Listes des formations à la carte dispensée. -Bilan de la DAEDFC et de RELEX. -Synthèse des conventions -Avant-projet de lancement d'une plateforme MOOC. -Bilan de gestion de la plateforme MOOC (si elle existe).
<p>S222</p>	<p>La formation est spécifique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etablissement d'offres de formation en étroite concertation avec les professionnels (pré- requis, plan de formation, outils pédagogiques, répartition horaires, compétences escomptées...etc). -Diffusion des offres de services pour des formations à la carte ou sur catalogue. -Exploitation des fiches d'évaluation des stagiaires formés pour dégager un nouveau plan de formation suivant leurs besoins. 	<p>DAEDFC RELEX</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Catalogue des formations spécifiques. -Bilan des sessions de formations organisées. -Feedback des professionnels sur l'impact des formations effectuées sur le rendement en entreprise.

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

S223	<p>La formation répond aux besoins des entreprises locales et régionales.</p>	<p>-Mise en avant la formation au profit des partenaires locaux dans la stratégie de formation continue. - Elaboration d'offres de formation destinées aux partenaires locaux en conformité avec besoins des entreprises locales et régionales. -Précisions à apporter dans les conventions à l'article formation, avec les entreprises locales et régionales</p>	<p>CA Directeur DAEDFC RELEX</p>	<p>-Projet d'établissement -Plan d'action de la formation continue. -Catalogue de formation. -Ratio des formations destinées aux partenaires locaux et régionaux. -Ratio des conventions signées avec les partenaires locaux et régionaux.</p>
<p>Réf S23 <i>L'institution dispose de structures de mise en situation professionnelle et de suivi de son produit de formation.</i></p>				
S231	<p>La formation de l'institution est jalonnée par des stages pratiques.</p>	<p>-Introduction d'une clause relative aux stages dans chaque convention de partenariat avec le milieu socioprofessionnel. -Augmentation de la proportion des stages pratiques dans les plans d'études. -Prévision de stages spécifiques, relatifs à des matières particulières et des compétences bien précises à acquérir.</p>	<p>DAEDFC RELEX</p>	<p>Plans d'études. -Listing des conventions de stage. -Bilan du service des stages (DAEDFC). -Ratio du volume horaire des stages. -Ratio des stages spécifiques -Bilan des feedbacks des maîtres de stages. -Bilan des rapports de stages</p>



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <h2 style="text-align: center;">Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	---	--

<p>S232</p>	<p>La mise en place d'un mécanisme d'orientation des stagiaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etablissement d'une stratégie de placement des étudiants dans le cadre des stages professionnels. - Mise en place d'une base de données des partenaires professionnels dans le cadre du placement des stagiaires. -Intégration des partenaires économiques et l'AD-école dans la stratégie de placement des stagiaires -Facilitation de la collaboration du service des stages par les RELEX. -Rentabiliser les conventions de partenariat avec le secteur économique. -Organisation de forums (école/entreprises) pour augmenter le nombre de conventions -Définition explicite de la démarche administrative d'obtention du stage, et celle du remboursement des frais de stages. -Encouragement des étudiants à la recherche de nouvelles opportunités de stages. - Organisation de journées d'information sur les stages. 	<p>DAEDFC RELEX AD-Ecole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse de la stratégie de placement des étudiants dans le cadre des stages professionnels. - Descriptif des partenaires professionnels. -Bilan de la DAEDFC (service des stages). -Listing des conventions de stages. - Durée d'attente moyenne afin de décrocher un stage. -Fiche techniques des forums entreprises / écoles -et journées d'information organisées. -Enveloppe budgétaire relative aux frais de stages
--------------------	--	--	--------------------------------------	---

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

<p>S233</p>	<p>L'institution assure le suivi de son produit de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'un dispositif de co-encadrement des stages par un maître de stage professionnel et un tuteur académique. -Organisation de visites périodiques des tuteurs académiques sur les lieux de stage et organisation de réunions de coordination. -Rédaction du rapport de stage sous la supervision du maître de stage et de l'encadreur académique. -Soutenance des rapports de stages devant un jury mixte (académique / professionnel). - Mise en place d'une démarche pour développer les mécanismes de mise en situation professionnelle (stages) et de développement des compétences acquises afin de correspondre aux objectifs de la formation. 	<p>DAEDFC RELEX Département</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan de la DAEDFC (service des stages). -Listing des établissements d'accueil de stage. -Synthèse des livrets de stage. -Nombre de visites effectuées sur les lieux des stages. -PV des réunions de coordination. -Bilan de la session de soutenances des rapports de stages. - Rapport de synthèse de l'évolution des compétences des stagiaires à l'issue de plusieurs stages.
--------------------	---	---	---	--

Champ S3 : Recherche et développement



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Réf S31 *L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises.*

<p>S311</p>	<p>L'institution établit des conventions avec les entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'une politique de communication efficace orientée vers le milieu professionnel. -Mise en place d'une collaboration étroite avec l'AD-école dans le processus de rapprochement avec les partenaires professionnels. -Etablissement de conventions de coopération avec les partenaires professionnels sur plusieurs axes : formation continue, consulting, recherche appliquée, stages, entrepreneuriat...). -Désignation de comités de veille pour le suivi des conventions 	<p>Dir.Ecole RELEX DAEDFC AD-Ecole</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan des RELEX -Nombre de conventions signées. -Synthèse des bilans des comités de veille. -
--------------------	--	---	--	---

Réf S32 *L'institution contribue dans le cadre des programmes communs de recherche et développement avec les entreprises.*

<p>S321</p>	<p>Elaboration d'un programme de recherche et développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une stratégie de veille technologique. - Adhésion à des plateformes technologiques universitaires existantes. - Donner la responsabilité au BLEU/E d'assurer la veille technologique en plus de ces missions principales reliées à l'entrepreneuriat. - Organisation de rencontres thématiques en étroite liaison avec les partenaires économiques. - Développement de programmes de recherche appliquée avec les entreprises. - Encourager l'adhésion de l'institution aux instances nationales . - Mise sur pied d'une stratégie de valorisation des résultats de la recherche 	<p>Dir.Ecole RELEX DAFDRSD TIPE Dir.Lab BLEU/E</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'établissement (volet veille technologique) - Stratégie de veille technologique de l'établissement. - Bilan de la DAFDRSDTIPE -Bilan d'activité du BLEU/E. -Synthèse des recommandations des journées techniques et scientifiques organisées. -Bilan des Laboratoires de recherche -Ratio des projets de recherche montés avec des professionnels.
-------------	--	--	--	--



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de manifestations scientifiques communes avec les établissements concernés (congrès, rencontres, conférences scientifiques, etc.) -Encouragement de l'encadrement des doctorants en cotutelle avec le secteur socioéconomique 		<ul style="list-style-type: none"> -Décisions de nomination de l'établissement dans avec les instances nationales - Listing des conventions et contrats de recherche signés avec des partenaires professionnels. -Ratio des doctorants inscrit dans le cadre de thèse en entreprise
--	--	---	--	--

<p>Réf S33 <i>L'institution élabore, diffuse et valorise l'information scientifique et technique.</i></p>				
<p>S331</p>	<p>L'institution élabore l'information scientifique et technique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des laboratoires de recherche par des moyens humains et matériels. -Etablissement de plans d'action orientés principalement vers la recherche appliquée. -Soumission de projets de recherche dans divers programmes de recherche nationaux et internationaux. -Etablissement d'un système de valorisation et d'encouragement des chercheurs porteurs de projets de recherche. -Encouragement du Networking scientifique entres établissements, équipes et chercheurs. 	<p>Dir. Lab DAFDRSDTI PE RELEX</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan des labos de recherche. -Inventaire des équipements des laboratoires. -Inventaire des moyens humains des laboratoires. -Bilan de la DAFDRSDTIPE -Ratio des projets de recherche retenus dans le cadre de programmes de recherche nationaux et internationaux.



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

<p>S332</p>	<p>L'institution diffuse l'information scientifique et technique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Edition d'une revue scientifique. - Renforcement de la revue si elle existe par un comité éditorial de renom. - Intégration de la revue dans une plateforme d'édition et de diffusion (Ex : Algerian Scientific Journal Platform) ou/et mise en ligne d'une plateforme web propre à la revue - Suivi de la démarche d'intégration de la revue dans les bases de données nationales et internationales. - Participation et adhésion aux différents réseaux professionnels et scientifiques nationaux et internationaux. - Mise à jour de la rubrique qui concerne la revue et les autres informations scientifiques telles que les travaux de recherche publiés ou les <i>proceedings</i> des rencontres scientifiques sur le site de l'établissement. - Publication sur le site de l'école des liens utiles des bases de données de l'information scientifique. 	<p>Dir.Ecole Éditeur Chef RELEX Dir. Biblio</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Historique de l'édition de la revue de l'établissement. -Classement et indexation de la revue de l'établissement. -Nombre d'articles publiés. -Nombre de Reads (consultations) des articles via la plateforme. -Nombre de citations des articles publiés dans des revues scientifiques -Nombre de réseaux professionnels et scientifiques auxquels appartient l'établissement. -Bilan de rédaction de la revue. -Bilan Relex.
<p>S333</p>	<p>L'institution valorise l'information scientifique et technique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'une stratégie de valorisation des résultats de recherche et de l'information scientifique. -Définition d'une procédure claire pour le brevetage, protection des droits d'auteurs et la diffusion de l'information scientifique. - Etablissement de relations spécifiques avec les institutions scientifiques et les professionnels en vue d'établir des conventions de coopération, d'assistance scientifique et de valorisation des résultats de recherche. 	<p>Dir.Ecole Dir. Lab DAFDRSDTI PE RELEX</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Projet d'établissement -Bilan RELEX -Bilan DAFDRSDTIPE -Bilan des laboratoires de recherche. -Nombre de brevets déposés. -Ratio des résultats de recherche valorisés. - Nombre de conventions.



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

	<p>-Prévision dans les conventions d'un article portant valorisation des résultats de recherche avec les entreprises</p>		
--	--	--	--

Champ S4 Formation et suivi

Réf S41 L'institution possède un plan de formation périodique, élaboré sur la base des besoins exprimés par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux.



S411	L'institution surveille l'évolution des besoins en formation de son environnement local.	<ul style="list-style-type: none"> -Diffusion de questionnaires relatifs aux besoins de formation. -Organisation de rencontres régulières avec les acteurs locaux au tour des besoins en formation. -Organisation de plans de formation dynamiques afin de répondre aux besoins et de fidéliser les demandeurs. 	DAEDFC RELEX O E	<ul style="list-style-type: none"> -PV des rencontres avec les partenaires socioprofessionnels. -Synthèse des enquêtes réalisées sur les besoins de formation. -Plan de formation continue. -Bilans (DAEDFC, RELEX et OE).
-------------	--	--	------------------------	--

Réf S42 L'institution fait la veille sur ses produits de formation.

S421	L'institution dispose de mécanismes de suivi pour des produits de formation.	<ul style="list-style-type: none"> -Mise à jour de la base de données relative aux produits de formation. -Collaboration avec l'AD-Ecole pour le maintien d'un lien permanent avec le produit de la formation. -Lancement d'une plateforme numérique qui permettra l'interaction avec les anciens diplômés. -Organisation d'un meeting annuel avec les anciens diplômés. 	DAEDFC OE AD-Ecole RELEX	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan de l'OE. -Fiche technique des bulletins d'information. -Bilan RELEX. -Bilan DAEDFC. -Bilan de l'AD-Ecole -Synthèse des meetings des diplômés.
-------------	--	--	-----------------------------------	---

Réf S43L L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.

S431	L'institution dispose d'un programme de formation à l'entrepreneuriat.	-Mise en place des dispositifs de formation à l'entrepreneuriat.	Dir.Ecole Maison de l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> -Décision de création de la maison de l'entrepreneuriat. -Arrêté de création de l'incubateur d'entreprise.
-------------	--	--	---	---


	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> -Insertion des notions d'entrepreneuriat dans le cursus de formation. -Lancement de programmes de formation en entrepreneuriat (Maison de l'entrepreneuriat) -Lancement des concours d'innovation. -Participation aux programmes de formation à l'entrepreneuriat (FIE, INDJAZ...etc). 		<ul style="list-style-type: none"> -Bilans (Maison d'entrepreneuriat et incubateurs). -Bilan des programmes d'entrepreneuriat (FIE, Indjaz..) -Listing des conventions signées dans le cadre de l'entrepreneuriat.
--	--	---	--	---

S431	<p>L'institution dispose d'un programme de formation à l'entrepreneuriat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Lancement d'appels de candidatures pour les incubateurs d'entreprises. -Etablissement de conventions avec les hôtels ou les fermes d'entreprises pour la prise en charge des entreprises issues de l'incubateur de l'établissement. -Etablissement de convention de coopération avec les instances concernées par l'entrepreneuriat (organes de financement, organisations patronales...etc) -Etablissement de conventions de coopération et d'échange d'expériences avec d'autres incubateurs et plateformes technologiques nationales et internationales. 	<p>Incubateur DAEDFC RELEX DAFDRSDTI PE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans (RELEX et DAFDRSDTIPE). - Ratio du volume horaire relatif à l'entrepreneuriat dans les plans d'étude. - Bilan des participations aux concours et événements liés à l'entrepreneuriat. - Ratio des étudiants qui ont bénéficié de formation dans le cadre de l'entrepreneuriat.
-------------	---	---	---	--

Réf S44 Le programme de recherche (axes de labos de recherches) de l'institution, s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche.



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

<p>S441</p>	<p>Les projets de recherche de l'institution sont inscrits dans le programme de recherche national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Soumission de projets de recherche dans le cadre des programmes conventionnels de recherche. -Lancement de thèses de doctorat dans les axes prioritaires du programme national de recherche. - Accompagnement des porteurs de projets PNR (et autres) dans le processus de soumission, de financement, de gestion et de finalisation. -Coordination plus grande avec les agences thématiques de recherche. 	<p>Dir. Labo DAFDRSDTI PE</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan des labos de recherche. -Bilan de la DAFDRSDTIPE. -Nombre de PNR lancés. -Ratio des doctorants participant à des PNR. -Bilans des PNR achevés. - inscrits au PNR.
--------------------	---	--	---------------------------------------	---



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Annexe 2 :

Liste des documents externes

Documents	Version	Localisation
Référentiel National de la CIAQUES version 2016	2016	DG Bureau du RAQ
Décret exécutif N° 16-176 du 14/06/2016 fixant le statut type de l'école supérieure hors université	2016	DG Bureau du RAQ
Décret exécutif n° 13-306 du 31/08/2013 portant organisation de stages pratiques et en milieu professionnel et l'intention des étudiants	2013	DG Bureau du RAQ
Loi n° 99-05 du 04/04/1999, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.	1999	DG Bureau du RAQ
Décret exécutif n° 05-217 du 6 Joumada El Oula 1426 correspondant au 13 juin 2005 fixant les modalités	2005	DG Bureau du RAQ

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--


d'application de l'article 42 de la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur		
Loi n° 08-06 du 16 Safar 1429 correspondant au 23 février 2008 modifiant et complétant la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur	2008	DG Bureau du RAQ
Décret exécutif n° 13-77 du 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.	2013	DG Bureau du RAQ
Décret exécutif n° 13-81 du 30 janvier 2013 fixant les missions et l'organisation de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique.		DG Bureau du RAQ
Décret exécutif n° 03-78 du 25 février 2003 portant statut-type des pépinières d'entreprises.	2003	La Direction de l'école Bureau du RAQ
Décret exécutif n°04-91 du 24 mars 2004, relatif à la mise en place de l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (A.N.P.T).	2004,	La Direction de l'école Bureau du RAQ

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Décret exécutif n° 13-306 du 31 aout 2013 portant l'organisation de stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.	2013	La Direction de l'école Bureau du RAQ
Décret exécutif n° 14-85 du 20 février 2014 : modifiant le décret exécutif n°13-306 du 31 Aout 2013 portant organisation des stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants	2014 :	La Direction de l'école Bureau du RAQ
Arrêté interministériel du 25 février 2018 fixant l'organisation administrative de l'école supérieure et la nature des services techniques et leur organisation	2018	La Direction de l'école Bureau du RAQ

Liste des documents internes

Documents	Version	Localisation
Règlement intérieur de l'établissement	Version en cours	La Direction de l'école Bureau du RAQ
Rapport d'auto-évaluation de l'école	1 ^{ère} version	La Direction de l'école Bureau du RAQ
Rapport du projet d'établissement de l'école	Version en cours	La Direction de l'école Bureau du RAQ

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

Annexe 3:

Feuille des modifications

Version N°:	Feuille N°:
Modifications :	
Date:	Signature :
Version N°:	Feuille N°:

Annexe 4:

Liste de distribution

Numero De Copie	Département	Date	Signature	Notes



	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de Relation avec le secteur socio-économique</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : 2- Date : 21/01/20</p>
---	--	--

01				
02				

